RESTITUTION DES ATELIERS
16 octobre 2020

Mobilisation des acteurs du territoire dans le cadre du Contrat de Transition Ecologique Luberon-Lure

En partenariat avec

Un territoire remarquable et remarqué par l'UNESCO

En bref…

QUOI ?

Des ateliers participatifs dans la Réserve de biosphère du Luberon-Lure

Où ?

A Apt, à la Maison des Jeunes et de la Culture

QUAND ?

Le 16 octobre 2020

QUELLE CIBLE ?

L'ensemble des élus et des partenaires économiques, associatifs et institutionnels

QUELS ORGANISATEURS ?

Le Parc naturel régional du Luberon,
Avec le soutien du MAB France et de Co 'MAB

Qu'est-ce que le Contrat de Transition Ecologique ?

OBJECTIFS ?

Engager le territoire de manière opérationnelle dans la transition écologique et économique

Un projet mis en place avec les acteurs socio-économiques du territoire

COMMENT ?

Une dizaine d'actions concrètes et opérationnelles issues des deux ateliers participatifs

10

QUI ?

Une Co-construction Etat -Parc Naturel Régional du Luberon

DUREE ?

3-4 ans

UN CONTRAT EVOLUTIF :

L'ajout d'actions affinées et détaillées en cours de contrat est possible ultérieurement

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) :

Les 17 Objectifs de développement durable (ODD) ont été fixés par les États membres des Nations unies, en concertation avec les acteurs de la société civile. Ils sont rassemblés dans l'Agenda 2030. Cet agenda, adopté par l'ONU en 2015, définit les cibles à atteindre pour chaque objectif à l'horizon 2030.

Ces objectifs couvrent l'intégralité des enjeux du développement durable dans tous les pays tels que le climat, la biodiversité, l'énergie, l'eau, la pauvreté, l'égalité des genres, la prospérité économique ou encore la paix, l'agriculture, l'éducation, etc.

Tous les acteurs de la société sont invités à travailler ensemble afin d'atteindre ces objectifs ambitieux. La créativité, le savoir-faire, la technologie et les ressources financières de chacun seront nécessaires pour les atteindre au sein de chaque territoire.

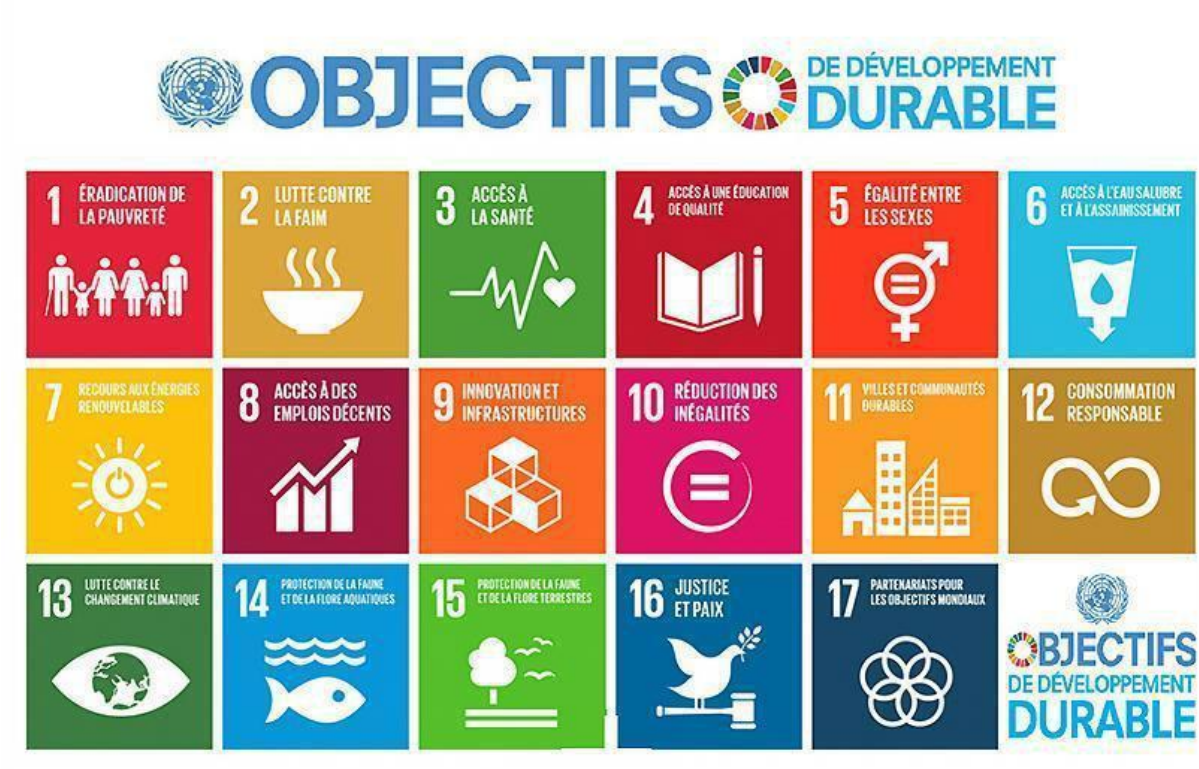

SOMMAIRE

EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT – PARTICIPATION CITOYENNE p 6

URBANISME, PAYSAGE, MOBILITE, ECORESPONSABILITE p 11

RESSOURCES EN EAU - FORET – BIODIVERSITE p 15

TRANSITION ENERGETIQUE - ADAPTATION CHANGTS CLIMATIQUES p 18

PROGRAMME ALIMENTAIRE TERRITORIAL p 22

ECONOMIE – TOURISME p 25

Education à l'environnement– participation citoyenne :

Cet atelier s'est construit autour de deux objectifs du développement durable : les numéros 4 et 16.

Objectif 4 : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

Cet objectif vise que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité. Tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable. Il faut assurer une sensibilisation et une éducation du public à l'environnement et au territoire, qui favorise le lien social.

Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous.

Il s'agit de réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés. L'enjeu est de donner à tous accès à la justice dans des conditions d'égalité. A l'échelle du territoire il s'agit de promouvoir une prise de décisions caractérisée par le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux. Garantir l'accès du public à l'information.

Une éducation de qualité intégrant les enjeux territoriaux dans les programmes scolaires

Des constats et intentions partagés

Le territoire du Parc compte environ 35 000 scolaires. Les programmes d'enseignement comportent de plus en plus de parties concernant les enjeux de Développement Durable. Selon les participants, une éducation de qualité implique de **mieux connaitre son territoire** : il est important de relier les programmes scolaires au **local** en encourageant l'approche systémique et la transversalité des thèmes scolaires. La sensibilisation au développement durable dans les établissements scolaires est importante aux yeux des participants qui sont persuadés que **les enfants ont un rôle à jouer dans la sensibilisation des adultes.** Une fracture numérique présente dans les établissements en milieu rural a été évoquée.

Comment décliner la communication sur le territoire et le Développement Durable dans les programmes éducatifs ?

Une éducation de qualité doit inclure un volet environnement constitué des thématiques suivantes : **changement climatique, pollution, déchets, alimentation,** les **écogestes** à adopter au quotidien. Les participants estiment également qu'il est nécessaire de renforcer le **lien Homme-nature** dans les

écoles. Ce lien Homme-nature peut être renforcé grâce aux interventions scolaires en lien avec la nature. Il serait intéressant d'impliquer les écoles dans la mise en œuvre concrète des Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Des actions en cours sur le territoire :

Certaines actions menées par le PNRL (le Parc, à travers ses dispositifs d'éducation au territoire, touche en moyenne 200 classes chaque année, soit 5000 élèves environ) et l'association Perisco agissent dans ce sens. Le dispositif scolaire du PNRL devrait être étendu au-delà du territoire du parc, et généralisé pour toucher un maximum d'élèves.
Des projets visant à sensibiliser les élèves à l'importance de l'alimentation existent déjà sur le territoire : **« de la ferme à la cantine »** (PNRL) et **« un fruit pour la récréation ».** Il est à noter que certaines communes ont rencontré des difficultés dans la mise en place du projet « de la ferme à ta cantine ». Il existe un projet pédagogique sur les craux (= steppes) de St Michel l'Observatoire qui a vu le jour grâce au carnet « **des craux de St Michel** » publié par le PNRL. Un **planétarium** est en cours de construction à Saint Michel et aura une vocation éducative du public.
Il est ressorti que le PNRL et le château de l'environnement avaient des impacts positifs sur le territoire. Certains projets s'avèrent coûteux et l'absence de formation en recherche de financement se fait sentir. La question de la **diversification des financements** a été évoquée par les participants.

Des pistes d'interventions :

➔créer un **parcours éducatif** rassemblant des informations sur le territoire. Ils estiment également qu'il serait intéressant de **former les enseignants** sur certaines thématiques spécifiques.
➔ mise en place **d'établissements pilotes** sur le territoire. La création **d'écoles alternatives** en lien avec les objectifs de développement durable a été envisagée.
➔ encourager/favoriser la création **d'espaces verts** dans les écoles.
➔ développer la **mobilité douce aux abords des établissements scolaires**, via la création de **parcs à vélos** par exemple, est importante pour la population.
➔ mettre en place des **ateliers et journées thématiques** avec les structures de l'éducation.
➔organiser des **rencontres entre les éco délégués** de différents collèges et lycées afin de favoriser les échanges, sources d'inspirations non négligeable pour la mise en place de projet écoresponsable et durable sur le territoire. Il serait d'ailleurs intéressant d'élire des **éco délégués en école primaire** également.

Information des publics – Communication

Des constats et intentions partagés

Cette connaissance du territoire doit être transmise à **l'école** mais également lors **d'ateliers grands publics, périscolaires** et extrascolaires.
Une fracture de l'éducation « environnementale » entre ruraux et urbains a été évoquée. Elle doit être prise en compte lors de la réalisation d'ateliers de participation citoyenne.
La mise en place d'ateliers à destination du grand public est essentielle notamment pour favoriser les interactions, les échanges d'expérience et le **dialogue intergénérationnel.** En effet, il est ressorti des discussions qu'il existe sur le territoire une grande diversité de pratiques durables et innovantes qui ne sont pas toujours connues et diffusées.
Les ateliers grand public devront éduquer au **développement durable**, à **l'écologie** et à la **citoyenneté**. Il s'agit de montrer à l'échelle du territoire qu'une éducation de qualité apporte une existence digne de l'humanité. Les participants évoquent le besoin **d'intégrer davantage la connaissance du territoire au** sein des différentes générations (histoire, ressources locales, richesses, cuisine…). L'éducation au

développement durable amorcée par le PNRL peut être développée en partenariat avec les **commerces**, qui peuvent témoigner de leurs démarches écoresponsables et durables.
Les ateliers participatifs peuvent prendre différentes formes.
En ce qui concerne la sensibilisation de la population à la réduction individuelle et collective de notre empreinte carbone, il serait possible de s'inspirer d'initiatives déjà existantes telles que the Shift project. D'autres sources de savoir sont disponibles et abordables par le plus grand nombre tels que les **webinaires d'ARBE :** « territoires engagés pour la nature (TEN) » et « territoire et transition en PACA ». Ces webinaires sont encore peu connus et restent à développer.

Des actions en cours sur le territoire :
Il serait pertinent d'utiliser le livret du PNRL sur le changement climatique pour organiser certains ateliers.
Des projets participatifs tels que celui sur les **centrales villageoises** existent.
Le projet éducatif « **les clés du Lub'** » créé par l'office du l'office de tourisme Luberon Côté Sud a pour objectif d'apporter des connaissances sur le territoire aux habitants et aux touristes. Il propose des expériences nature, des rencontres avec les producteurs et les acteurs de l'artisanat.
Des rassemblements **« nos anciens se racontent »** (comme à Saint Martin de Castillon)

Des pistes d'interventions :
- développer des programmations de **débats citoyens** (défis : climat, énergie, eau, déchet et réduction des déchets, déplacement) et **cafés villageois** (des lieux conviviaux d'échanges d'idées)
- développer des programmes de culture scientifique. Des supports existants : **jeux fresque du climat** pour une meilleure compréhension des mécanismes de rétroaction (pour enfants, élus, adultes). Le parc recherche un animateur de fresque climat. **Climathon**
- développer des **défis/déclics entre familles** sur les thèmes de l'énergie, de l'eau et des déchets pour modifier les comportements
- développer des programmes des **chantiers participatifs** : quelques exemples avec la réalisation d'un cimetière jardin (Auzon), l'entretien participatif des villes et des villages.

Education populaire - Sortir de l'entre soi

Des constats et intentions partagés
Selon les participants, ce sont toujours les mêmes personnes qui viennent aux ateliers et réunions concernant des thématiques environnementales. Un enjeu grandissant est donc de **toucher des nouveaux publics.**
La rencontre de nouveaux publics apporterait une plus grande richesse aux échanges. Peut-être que si le PNRL porte des **enjeux plus globaux** en fédérant des thématiques, il arrivera à toucher un public nouveau.
Il faut inventer de nouveaux supports !
Des approches telles que le lien entre le numérique et la nature ou une réflexion sur les différences de l'éducation environnementale entre les mondes ruraux et urbains pourraient permettre de toucher des nouvelles personnes.

Des pistes d'interventions :
- développer des axes d'interprétation : ex, la RD 100, axe utilisé par beaucoup d'usagers qui traversent la partie Nord du territoire, pourrait constituer un axe de découverte et de compréhension du territoire dans un espace de 5 km autour, permettant de découvrir des sites, des patrimoines, des enjeux.
- mettre en œuvre des **ateliers cuisine** afin de rencontrer des personnes non sensibilisées aux enjeux de l'alimentation sur le territoire.

Photo de l'atelier du 16 octobre 2020 à Apt.

Une démocratie plus participative et abordable

Des constats et intentions partagés

En ce qui concerne l'ODD 16, il est ressorti des discussions que la **gouvernance** semble souvent **complexe** aux yeux des citoyens.

Aujourd'hui il semble nécessaire de récréer des relations de confiance entre les citoyens et les élus. D'après les discussions, les institutions sont à transformer et à coordonner davantage entre elles. Une meilleure connaissance des budgets participatifs des communes alloués à l'environnement apporterait plus de transparence et renforcerait le lien citoyens-élus.

Les publics ruraux ont le sentiment de ne plus avoir assez de liens avec le public urbain. Il faudrait donc renforcer les échanges entre les citoyens ruraux et urbains.

La justice s'éloigne des ruraux sur le territoire (les tribunaux ferment à Apt…), ce qui inquiètent les habitants. Un **accompagnement des démarches administratives en ligne,** souvent complexes et peu intuitives, est à mettre en place.

Un manque de volonté politique et d'ambitions collectives ont été évoqués lors des discussions, notamment en ce qui concerne la gestion des **déchets sauvages** et la **transition énergétique**. Par exemple, des citoyens déposent de nombreux déchets à côtés des poubelles en sachant que d'autres personnes s'occuperont de les trier et de les traiter pour eux.

Ou encore, un nouveau quartier a été construit sans aucun panneau solaire pour chauffer l'eau courante.

Il serait nécessaire de trouver des valeurs communes qui rassemblent et encouragent les populations à agir collectivement. Le **réseau associatif** du territoire est important et pourrait être davantage exploité. Pour ce faire, il faudrait **recenser** et fédérer les associations existantes. Ce tissu associatif pourrait encourager, par exemple, une meilleure compréhension des règles et des différences culturelles qui cohabitent sur le territoire.

Un **état des lieux** des actions et projets déjà mis en place et répondant aux Objectifs de Développement Durable serait ainsi intéressant, pour mieux les faire connaître.

Des actions en cours sur le territoire :
La **navette Le Lien** présente sur le territoire de la CCPAL joue un rôle important car elle relie le monde rural au service public, notamment les tribunaux. Cette navette n'est pas encore suffisamment connue et il faudrait informer davantage la population de son existence.

Des pistes d'interventions :
- proposer un programme de formation **et de sensibilisation des élus** aux **problèmes environnementaux, à l'urgence climatique** et à la **transition énergétique** afin d'induire des actions et des changements de comportements sur le territoire.
- identifier les cadres pour mettre en œuvre des mesures obligeant la mise en place de panneaux solaires dans les nouvelles constructions.
- créer une plateforme permettant de mutualiser, de fédérer, de partager les bonnes pratiques, les actions exemplaires : l'idée est d'inspirer les citoyens et de les responsabiliser. A prendre en exemple : plateforme de l'association des maires de France.
- créer des espaces d'échanges sur la gouvernance territoriale, afin de permettre la création d'une **dynamique entre les associations et les institutions**.
- créer des espaces de concertation afin d'encourager une **démocratie plus participative** avec notamment la mise en place de **conseils citoyens** et des **ateliers de consultation** de la population sur différents projets.

Photo de l'atelier du 16 octobre 2020, à Apt.

Urbanisme, paysages, mobilité, écoresponsabilité

Cet atelier axé sur les thèmes de communautés durables et de consommation et production responsable, tente de répondre à deux objectifs de développement durable (ODD).

L'objectif de développement durable 11 **« villes et communautés durables »** doit faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables. Il s'agit de renforcer l'urbanisation durable, les transports durables, et les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel.

L'objectif 12 **« consommation et production responsable »** doit réduire de moitié le volume des déchets alimentaires planétaires. Il doit encourager les modes de consommation et de production durables et permettre une meilleure maitrise des impacts du tourisme et des activités économiques sur l'environnement.

L'atelier « urbanisme, paysages, mobilité, écoresponsabilité » tente de trouver des actions concrètes permettant de répondre à ces deux ODD. Ces actions s'organisent autour des thématiques suivantes :

Faciliter la mobilité douce sur le territoire

Globalement, les habitants sont dépendants de leurs voitures, en particulier dans les zones peu denses où il faut faciliter la mobilité. La favorisation des **transports mixtes** (bus + vélo / vélo + train …) est à envisager. Il est important d'augmenter et d'encourager l'usage du vélo au quotidien. Cela peut passer par **l'aménagement de pistes cyclables** couvrant l'ensemble du Luberon-Durance et l'allongement de la **vélo route** au Nord et au Sud. La sécurisation des routes est à améliorer, via la création de pistes cyclables, dans le but de sécuriser la pratique du vélo Afin de favoriser l'usage du vélo, des **ateliers** et **actions éducatives** sont à mettre en place.

De nombreuses actions existent déjà sur le territoire autour de la mobilité douce. Le parc naturel du Luberon a lancé un laboratoire du vélo quotidien, le **Luberon labo vélo** qui étudie le comportement des cyclistes pour aménager les voies cyclables, les parkings vélo dans les zones de travail ou de commerce. La création de la **voie verte du Calavon** est en cours de réalisation mais n'est pas terminée. De nombreuses initiatives existent afin de privilégier les transports en commun : le **réseau pouce**, le **pédibus**, le service de covoiturage local « **Atchoum** », les **transports multimodaux**…La réouverture de la **gare Mirabeau** va également dans ce sens.
Des **pistes cyclables urbaines** sont en cours d'aménagement le long de certaines routes et stationnements ainsi qu'aux alentours de Manosque. La mise en place de **lieux dédiés aux vélos** (VLP) et de **vélos à hydrogène** est en projet afin d'encourager la pratique quotidienne du vélo. Le développement de services mobiles tel que le cinéma itinérant (Cucuron) et les sports itinérants (COTELUB) est à encourager.

Les participants ont proposé que des **vélos à assistance électrique** soient mis à disposition de la population. Ils pensent également qu'il faudrait poursuivre **l'eurovéloroute 8**. Une connexion des moyens de mobilité douce au-delà des limites administratives serait intéressante. Les participants proposent également la **création d'ateliers de réparation** pour les vélos. Ces ateliers pourraient être créés en association avec les **café/bistrots** qui sont en difficulté afin de soutenir les deux activités.

Atelier participatif du 16 octobre 2020, à Apt.

Des espaces verts urbains

Il est ressorti de l'atelier que la place de la nature et des espaces verts en milieux urbains doit être augmentée. Il s'agit de créer des **jardins partagés** et des **îlots de fraicheur** en ville, via la plantation d'abres d'ombrage. Cela permettrait de lutter contre les conséquences du **changement climatique** et de limiter le ruissellement. La **désimperméabilisation** de certains sites (cours des écoles, parking, etc.) est à favoriser.

Des projets sont en cours autour de cette thématique. A Apt, les habitants **revégétalisent** des rues et le **plan Vélo** favorise la mise en place de pistes cyclables notamment. Des bâtiments municipaux sont rénovés et l'éclairage public fonctionne grâce à des **LED**. Il y a également une **station de gaz naturel** et une **étude sur la méthanisation** est en cours. Des **espaces verts ont** été créés à Apt mais il en faudrait davantage. Le jardin public d'Apt a été rénové via un usage raisonné des matériaux et a permis la création d'un **jardin pédagogique**. Plus de 55 communes du territoire se sont engagées dans l'Objectif zéro pesticide.

L'identification des **entrées de villes dégradées** a été effectuée. Il faut désormais trouver les financements pour requalifier ces espaces. Des projets de **désimperméabilisation du sol des écoles** ont lieu sur le territoire du PNRL.

Une gestion des déchets à améliorer

Il est ressorti des discussions qu'il faut optimiser davantage la collecte des déchets ménagers. Il s'agit de **réduire la production de déchets** via la mise en œuvre d'une **tarification incitative** et de créer des **centrales de production de chaleur** grâce à la récupération du tri des déchets et à la **méthanisation**. La mise en place de **délégués pédagogiques et l'extension des consignes de tri (CITEO) permettraient** de sensibiliser la population au tri des ordures ménagères et à ses avantages.

Un **programme de réduction des déchets** ménagers à l'échelle de certaines communautés de communes ou communautés d'agglomération existe comme le Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés de LMV. D'autres programmes de ce type sont présents dans les **cantines** notamment (CPIE L'Isle sur la Sorgue). Le **SIRTOM** de la région d'Apt collecte sur un territoire de 38 communes les déchets ménagers et recyclables. La création d'une **future station d'épuration** est en projet. Un **site de traitement des déchets verts** existe mais il faut augmenter les actions autour du

tri. Des actions autour du tri sont à mettre en place, et .il faudrait, par endroit, mieux organiser les points de collecte des déchets des communes.

Protection et valorisation des patrimoines naturels et culturels

La conservation et la valorisation des paysages naturels et du patrimoine culturel sont présentes mais doivent être encore développées. Un **inventaire du petit patrimoine** sur l'ensemble des communes du PNRL est à mettre en place. Cet inventaire est partiel, il est désormais nécessaire d'obtenir des aides financières pour le finaliser et surtout assurer la conservation des édifices. De nouvelles **sources de financements sont à mobiliser** pour la réhabilitation du patrimoine rural. Il s'agit de préserver le **patrimoine bâti et immobilier**, et de favoriser une restauration des bâtiments respectueuse des caractéristiques et de l'histoire du territoire. La filière de valorisation des Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales - **PPAM** - poursuit ses projets de valorisation et de développement avec ses partenaires.

Des **chantiers jeunes** de rénovation du bâti existent (Alpes de lumière, atelier Hors les murs). Le **château de l'environnement** à Buoux a été réhabilité et comprend un centre de sauvegarde de la faune sauvage.
A ce titre le Parc a élaboré un nouveau programme d'utilisation du château de Buoux. Il vise notamment l'ouverture au public du site, le développement d'un accueil touristique de groupes, la modernisation des conditions d'hébergement et de restauration, la création d'un centre d'interprétation aux patrimoines et la restitution des jardins à la française classés au titre des monuments historiques. Le financement de ce nouveau projet est soutenu par la Région sud et la Conservation Régionale des Monuments Historiques (financements acquis), il sera nécessaire de compléter le financement partiel obtenu
Le PNRL accompagne les communes dans **l'inventaire du patrimoine bâti.** Des financements sont à trouver afin de réaliser et monter les projets issus de cet inventaire. Un projet sur le patrimoine culturel a eu lieu PCRVP (2018-2022) mais reste à valoriser en l'absence de financements. Des **chartes forestières** permettent une gestion des forêts coordonnée entre le PNRL et l'ONF. Les actions du **plan paysage** sont à mettre en œuvre.

Selon les participants, une meilleure collaboration entre les **communautés des communes** et les **associations locales** faciliterait la mise en œuvre du Plan Paysage Luberon Lure. Cela permettrait une sélection effective des projets. Ce plan de paysage identifie précisément une série d'actions qui pourraient être portées par les EPCI, les Communes, ou le Parc. Il faudra aussi mobiliser des financements pour lancer ces actions (requalification entrée de ville, traitement des espaces publics, gestion des arbres d'alignements, ouvertures paysagères, silhouettes des villages, routes d'intérêt paysager…)

Il faudrait finir l'inventaire du patrimoine bâti et trouver des financements afin de le rénover et de le valoriser. Des **financements** sont à trouver afin de valoriser le patrimoine culturel et d'accompagner les chantiers jeunes existants.

Une alimentation de qualité

Une alimentation de qualité passe par une **agriculture raisonnée ou biologique** afin de minimiser l'effet de serre sur le territoire. Une agriculture passe notamment par une réflexion territoriale sur la **gestion des sols** (PLUI, GEMAPI). Il s'agira également de développer les **circuits courts,** en partenariat avec les **écoles**. La démarche **« de la ferme à ta cantine »** devrait être élargie aux autres établissements scolaires et aux sociétés de restauration collective. Le **projet alimentaire territorial** (PAT) devrait prendre de l'ampleur et permettre un approvisionnement local des cantines des établissements scolaires et **maisons autonomes**.

Des aménagements durables

Les **Plans Locaux d'Urbanismes** (PLU) devront à l'avenir être réfléchis afin de permettre une plus grande résilience face au changement climatique. Il s'agit d'encourager davantage le développement des **énergies renouvelables** et la **rénovation énergétique.**
A ce titre le lancement dès janvier 2021 du programme de Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique (SARE) nécessite l'apport de financements complémentaires afin de permettre la continuité du service de la plateforme de rénovation énergétique de l'habitat qui se termine en décembre 2020

Ce développement devra permettre des retombées économiques locales et la préservation des paysages. Il s'agit également de soutenir la **rénovation thermique** des bâtiments tertiaires afin de diminuer nos consommations énergétiques. Les travaux permettant des économies d'énergie attestées pourraient être soutenus par la mise en place de **l'exonération de la taxe foncière.** Il faudrait relancer le **dispositif CEE/ PEPCV2** à l'échelle du PNRL afin de préserver notre avancée dans les économies d'énergie. La mise en place d'**écoconstructions** sur l'ensemble du territoire est à développer.

L'aménagement et la restauration du **Calavon** devra prendre en compte tous les aspects (GEMAPI, aménagement paysager, biodiversité). A noter que ce projet est issu du plan de paysage Luberon-LureDes travaux sont à effectuer sur le **Largue** (Volx) : nettoyage des berges, habitat des espèces…Les **stratégies d'aménagement** devront être davantage **concertées** à l'échelle des bassins de vie (CCPFML / CCHPPB / PETR). Sur le territoire, des **éco quartiers** ainsi qu'une **plateforme d'éco-matériaux** (ALTE et PNRL) ont été mis en place par le PNRL. Un **service public sur la rénovation énergétique** de l'habitat existe mais reste à développer. Le cadastre solaire ZAC, ZAE de la ALTE est à développer.

Selon les participants il faudrait financer prioritairement la **rénovation énergétique des bâtiments publics** (déjà référencés par le PNRL, classe A à F). Des mesures économiques incitatives devront être mises en place pour les entreprises qui travaillent avec des éco-matériaux ou mettent en œuvre la rénovation énergétique de leurs bâtiments. Il serait bon également de promouvoir et développer davantage d'écoquartiers.

Sensibilisation – Education - Economie

Il est nécessaire d'informer davantage la population sur l'importance des **services écosystémiques** procurées par la nature. Cela peut se faire par la mise en place de rencontres citoyennes. ~~Il faudrait par ailleurs développer davantage d'actions tenant compte de ces services~~. La **compétence écocitoyenne** devrait être développée auprès des **élèves** des collèges selon les participants. Les élus sont formés à l'habitat participatif (SIC REGAIN). Des actions sont effectuées à Apt afin de changer les habitudes des agents du Parc du Luberon.

Il s'agit également d'accompagner les **entreprises vertueuses** en matière de respect de l'environnement. Des actions sont mises en place avec le projet « **territoire zéro chômeurs** » porté par l'association ZOUVAI qui porte le projet « territoire zéro chômeur » et envisage de développer des emplois verts à Apt. Pour l'ensemble des projets, il faudrait mobiliser davantage les financements privés (mécénat).

Ressource en eau - forêt - biodiversité

Cet atelier axé sur le thème de la préservation des écosystèmes et plus particulièrement de la ressource en eau, de la forêt et de la biodiversité, tente de répondre à deux objectifs de développement durable (ODD).

L'**ODD 6 « Eau propre et assainissement »** cherche à *« garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable »* (UNESCO). D'après les participants de cet atelier, l'ODD 6 se caractérise sur le territoire par la nécessité de préserver la quantité d'eau en évitant le gaspillage et la surconsommation. Cet ODD implique également l'importance de garantir la qualité de l'eau par un assainissement efficace.

Cette préservation de la ressource en eau est directement liée à la préservation des écosystèmes décrit dans l'**ODD 15 « Vie terrestre** » : *« préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité »* (UNESCO).

L'atelier a révélé l'importance de répondre à cet ODD afin de garantir la conservation du patrimoine naturel très riche sur le territoire et ainsi préserver un cadre de vie et une attractivité territoriale indispensable au bien-être des populations.

L'atelier « Ressource en eau, forêt, biodiversité » tente de trouver des actions locales concrètes permettant de répondre à ces deux ODD.

La ressource en eau

La conservation de la qualité et de la quantité de ressource en eau est une problématique très importante sur le territoire. Les participants de l'atelier ont mis en évidence la nécessité d'**améliorer la connaissance sur le fonctionnement et la capacité/qualité de la ressource en eau souterraine** afin de sauvegarder les sources stratégiques pour les besoins actuels et futurs en eau.

Des actions sont actuellement menées pour la protection de la ressource en eau en réalisant des suivis de son état, de son évolution et des consommations. Malheureusement, le territoire fait face à un vieillissement de son réseau de distribution d'eau potable.

Les pertes d'eau dues aux fuites dans le réseau induisent encore, malgré les améliorations apportées ces dernières années, un gaspillage trop important de la ressource. Les faiblesses de ce réseau pourraient être réduites par la **mise en place de la télérelève** permettant de détecter rapidement les fuites d'eau. La vérification en temps réel du bon fonctionnement du réseau est onéreuse et

nécessiterait de **mutualiser des dépenses** à l'achat, mais également lors de l'entretien et d'aménagement du réseau de distribution.

La question de la gestion des eaux pluviales est également ressortie lors de l'atelier. Afin de garantir la préservation de la ressource en eau, mais aussi de réduire les risques liés aux ruissellements la récupération et l'assainissement des eaux pluviales sont des solutions à prendre en compte. Afin de connaitre, comprendre et ainsi gérer efficacement cette eau, il serait intéressant de mettre en place des **schémas directeurs d'assainissement pluvial** sur l'ensemble du territoire, à intégrer aux documents d'urbanismes et aux différents projets d'aménagements.

L'assainissement de l'eau est également un point à prendre en compte pour la préservation de la qualité de la ressource. Le territoire travaille actuellement à la mise en place de nouvelles stations d'assainissement des eaux usées et à la surveillance de la qualité de l'eau rejetée par celles-ci L'assainissement individuel, géré par le SPANC (Service public d'assainissement non collectif), a été mis en évidence lors de l'atelier comme étant source de questionnement pour la préservation de la ressource en eau. En effet, les participants ont relevé la nécessité d'**harmoniser les règles pour l'assainissement de l'eau non collectif** (préfectures départementales et régionales). La surveillance, uniquement tous les 10 ans, de ces assainissements individuels pose également problème. Les participants ont évoqué la possibilité de **mettre à disposition des tests de potabilité de l'eau aux usagers** afin de vérifier plus facilement et régulièrement leur efficacité.

L'amélioration de la gestion de la ressource en eau requiert **la mise en synergie des acteurs** (état départements, collectivités territoriales, entreprises, etc.) sur l'ensemble du territoire. Cette coordination permettrait de **faire coïncider les discours politiques de gestion des ressources avec la réalité du territoire**. Globalement, le constat a été partagé d'un manque de moyens humains et financiers de l'Etat, au regard des complexités administratives et des enjeux pour assurer une réelle cohérence d'interventions et ainsi agir en conformité avec les lois.

Atelier du 16 octobre 2020, à Apt.

L'ensemble de ces actions requièrent des financements, en investissement mais sans oublier les besoins en fonctionnement (nécessaire moyens humains pour animer, coordonner la sensibilisation et l'émergence de projets cohérents). Il a ainsi été évoqué par exemple la recherche de financements pour l'**embauche d'un technicien conseil** chargé de mettre en œuvre des actions d'économie d'eau.
Les participants de l'atelier ont mis en évidence l'importance d'**adapter les budgets en fonction des besoins** du niveau des territoires (départements/régions).

Les écosystèmes
Les dispositifs de protection des espaces naturels sont très nombreux sur le territoire (Réserves biologiques, Réserves naturelles, Espaces naturels sensibles, sites Natura 2000). La conservation de la

biodiversité est prise en compte à l'échelle du territoire avec la mise en place de la Trame verte et bleue. De nombreuses actions de protection de la biodiversité sont présentes sur le territoire telles à travers des structures telles que la LPO ou le Conservatoire d'espaces menacés (programme de préservation du vautour percnoptère). Afin d'aller plus loin et de garantir la préservation de la biodiversité, il serait intéressant de **mettre en place une Trame noire** luttant contre la pollution lumineuse. Cette Trame pourrait être réalisée par le PNRL et mise à disposition des collectivités (PLU – SCOT).

Bien que considérée comme trop faible, la lutte pour la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires est également présente sur le territoire : travail avec la Chambre de commerce et d'industrie, mobilisation et accompagnement des agriculteurs pour des pratiques favorables à la biodiversité (études, animation, mesures agro-environnementales). Le **soutien des conversions à l'agriculture biologique**, à travers l'**information des acteurs de l'agriculture pour limiter l'usage de pesticides** et l'**aide à la rédaction de dossiers de financement** par exemple, est à intensifier sur le territoire.

La gestion des milieux forestiers est un enjeu important sur le territoire. Des cartes forestières des territoires (identification des îlots de senescence et des sites potentiellement les plus intéressants, remembrements, etc.) ont été réalisées afin de mettre en place une stratégie de développement forestier (lutte contre l'incendie, modification des aménagements forestiers, etc.). D'après les participants de l'atelier, cette gestion de la forêt pourrait être améliorée afin de préserver la biodiversité et de réduire le risque incendie. La filière forestière est également considérée comme peu développée sur le territoire et nécessite d'être **mise en en avant afin de valoriser la biomasse forestière.**

Le maintien des milieux ouverts est assuré principalement par la filière de l'élevage. Celle-ci fait face à la problématique du loup. Une brigade pastorale a été mise en place (PNRL et organismes agricoles) afin de soutenir les éleveurs et les bergers face à la prédation. Un **apport de financement pour la restauration de bâtiments ou d'équipements** apporterait un soutien à cette activité et garantirait le maintien de l'ouverture des milieux.

Les milieux aquatiques sont également pris en compte dans la gestion des espaces naturels avec la mise en place de chantiers de rénovation des zones humides et la création de zones de protection autour des périmètres de captage. Des partenariats avec la chambre d'agriculture ont été créés afin d'accompagner les agriculteurs situés dans ces zones. D'après les participants de l'atelier, la préservation des zones humides est peu développée dans la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) sur le territoire). Pour aller plus loin et garantir la qualité de la ressource en eau et lutter contre les risques d'inondation, les participants ont évoqué la nécessité de **stopper l'artificialisation** et de **désimperméabiliser les sols**. La **renaturation des cours d'eau dans les traversées urbaines** a également été mise en avant lors de l'atelier.

Communications, sensibilisation

La communication et la sensibilisation autour de la nécessité de préserver les écosystèmes et la biodiversité sont considérées comme importantes par les participants de l'atelier. Ceux-ci ont relevé l'importance du rôle joué par le Parc, l'éducation nationale et la région PACA pour faciliter la mise en place de projets éducatifs sur ces sujets. Parmi ces projets, les participants ont proposé de mener des **actions à destination des jeunes lycéens pour une meilleure connaissance de leur territoire naturel, de ses ressources et des zones protégées**. Il a également été évoqué la possibilité de **faire participer les lycéens, dans le cadre de projets,** à **l'échelle des communautés d'agglomération** afin que les jeunes se sentent plus impliqués.

Transition énergétique - Adaptation aux changements climatiques

Cet atelier est axé sur le thème de l'efficacité énergétique et la résilience du territoire aux changements climatiques et leurs répercussions, tente de répondre à deux objectifs de développement durable (ODD).

L'**ODD 7**, **« garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable »** implique une recherche permanente de l'efficacité énergétique. Cela passe par l'usage d'éco matériaux et l'accompagnement d'un développement intégré des énergies renouvelables. Une des cibles à l'échelle mondiale est de multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique.

L'**ODD 13**, **« prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions »,** implique de renforcer la résilience et les capacités d'adaptation du territoire face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat. Il s'agit d'améliorer l'éducation, la sensibilisation en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leurs impacts.

L'atelier « Transition énergétique – adaptations changements climatiques » tente de trouver des actions locales concrètes permettant de répondre à ces deux ODD.

Education et sensibilisation

Face à l'urgence climatique, il est aujourd'hui essentiel **d'impliquer davantage les citoyens** dans les projets d'énergies renouvelables. Il s'agit de mettre en place une éducation populaire sur les **économies d'énergies possibles** au quotidien, la **transition écologique** et **l'urgence climatique**. Sur ces sujets, des actions de prévention et de sensibilisation sont à effectuer dans les **écoles** mais également dans les **entreprises**. Cette sensibilisation peut se faire en partenariat avec les centrales villageoises, il existe une société locale dans le Pays d'Aigues et une autre sur le secteur Lure-Albion. Il s'agira de présenter aux habitants des actions concrètes à travers de **conférences et d'évènements**. La **mutualisation de salles de visioconférence** permettrait de réduire la fracture numérique et de diminuer l'empreinte carbone des réunions (matériel de qualité, haut débit). Le développement du numérique favoriserait la **mise en réseau** et **l'écoresponsabilité** en facilitant les échanges d'expériences. L'éducation aux objectifs de développement durable doit se faire dès l'école primaire et doit être abordée de **manière transversale** auprès du grand public.

Une campagne d'information sur la transition énergétique est à prévoir, notamment en ce qui concerne le lien entre la transition énergétique et la santé (canicules, enjeux liés aux changements climatiques). Selon les participants, il sera essentiel d'expliquer aux citoyens **« pourquoi »** ils doivent changer leurs modes de vie et quels sont les futurs envisageables. Cet aspect permettrait de favoriser les changements de comportement. Il conviendra de rappeler l'importance de :

- La responsabilité individuelle
- L'urgence climatique et de l'importance de la problématique énergétique, notamment tous les usages du numérique qui sont de plus en plus énergivores.

D'après les discussions, il n'est pas simple de changer de comportements. Les **habitudes**, pour les collectivités et les privés sont **coriaces** et difficiles à changer. Ce n'est pas une question d'âge. Des **déclics** sont nécessaires afin de pousser la population à **changer de comportement**. Cependant, de nombreux citoyens ne peuvent changer facilement de comportements du fait d'un manque de moyens financiers. Ce changement de comportement sera donc possible que si les citoyens sont convenablement **accompagnés financièrement**. Une incitation **morale**, **sociale** et **financière** permettrait de déclencher des changements de comportements. L'amélioration des inégalités sociales d'accès à l'énergie permettrait d'agir également sur l'ODD 5 « Egalité des sexes » qui stipule l'autonomisation des femmes et des filles.
De plus, la présence d'une forme de **désinformation** (isolation à 1 euros par exemple) et l'impression d'un détournement de fonds publics ne facilitent pas le développement d'une relation de confiance entre élus, sociétés privées et citoyens. Il convient donc de permettre aux citoyens d'avoir facilement **accès** à une information complète, objective, et fiable sur les **dispositifs d'économie d'énergie.** Les collectivités sont encouragées à développer un comportement exemplaire en ce qui concerne les consommations d'énergie.

Un point phare des discussions : les économies d'énergie

Avant de réfléchir aux énergies propres potentielles, il faut d'abord réduire notre consommation d'énergie en changeant certaines de nos habitudes quotidiennes. Il serait pertinent de privilégier la **sobriété** et **l'efficacité** des énergies utilisées à la **consommation excessive** d'énergie privilégiée par la société. Le renouvellement **TEPCV/CEE** et le développement **d'aides financières** permettrait de réduire ces consommations d'énergie.
Une partie importante de nos consommations d'énergie est liée à nos **logements**. Il faudrait donc diminuer la consommation d'énergie liée à ces derniers (construction, chauffage, climatisation et rénovation). **Mais comment massifier la rénovation énergétique ?**

La population pourrait davantage prendre conscience des dépenses d'énergie liées au logement si des **appartements témoins** et **démonstrations** sont mis à disposition (caméras thermiques pour mettre en lumière les problèmes d'isolation des maisons et les sources de déperditions de chaleur). Les appartements témoins devront être construits avec des **matériaux locaux et naturels**. Une **animation** devra être mise en place afin de le faire visiter et ainsi répondre aux questions des citoyens. Un financement de l'ADEME est à envisager pour ce genre de projet. Des **visites de maisons témoins** sont déjà organisées par **ALTE** et doivent être développées. Un **village test** pourrait être accompagné par le PNRL.

Il s'agira également de **favoriser l'énergie individuelle** dans les habitations isolées. **L'autoconsommation collective** doit être développée sur le territoire à travers des projets vitrines exemplaires et participatifs. Un **recensement** et un **accompagnement** des **projets communaux** de production en autoconsommation collective (produire localement et impliquer les habitants) est à effectuer. Il s'agira également de faire une campagne d'information afin de limiter la **climatisation**.

En ce qui concerne la rénovation des bâtiments, il est à noter que 2700 bâtiments publics et tertiaires sont actuellement **peu performants (E-F-G)** et nécessitent une rénovation prioritaire. Un travail de groupement et de coordination du PNRL est à envisager pour la mise en œuvre du **décret** sur les bâtiments supérieurs à 1000 m2 avec les communes volontaires. Il faudra également réfléchir au **cadastre solaire** sur la ZA de Cadenet et sur les bâtiments publics de Cadenet (et autres communes).

Les participants évoquent notamment que des efforts sont à produire afin de réduire la quantité des déchets, notamment les déchets plastiques.

Mobilité douce

Lors des discussions de l'atelier, il est ressorti que les **transports collectifs** (plan vélo, covoiturage, véhicules partagés…) doivent être davantage développés. Cela permettrait de réduire les modes de transport **énergivores**. Le développement du **transport ferroviaire Sud Luberon** ainsi que la création de **pistes cyclables** seraient intéressants. Les modes de déplacements urbains devront être transformés en faveur des **transports multimodaux** (lignes de bus, covoiturage, vélo, train, etc.). Une entreprise locale propose le stockage de l'énergie des batteries de voitures usagées.

Promouvoir les énergies propres

L'enjeu est de remplacer la consommation des énergies fossiles par celle des énergies renouvelables produites localement. Il faudrait également à terme réduire notre dépendance aux pays pétroliers et gaziers en mettant en place une **gestion décentralisée** de l'énergie. Au préalable, il sera nécessaire d'identifier les énergies renouvelables **les plus adaptées au territoire** et qui seront **acceptées** par la population. Par exemple, les tensions existantes sur les extensions photovoltaïques ou encore le manque d'informations sur l'hydrogène sont à prendre en compte. Il faudra donc **informer davantage** la population sur les sources d'énergies propres existantes. Cela permettra de multiplier les sources d'énergie sur le territoire (**mixité énergétique**) telles que le gaz naturel, le bois, le solaire, l'hydrogène, l'éolien, …Lors du développement de ces sources d'énergie sur le territoire, il faudra tenir compte du **plan paysage** afin d'éviter les dénaturations.

Dans le domaine de la construction il s'agira de recourir à des **matériaux de construction naturels**, à faible empreinte carbone et faible empreinte grise. Le développement de **l'hydrogène** et de petites **centrales** par commune est à envisager. Le territoire devrait également investir davantage dans l'installation de **panneaux solaires** pour l'électricité et le chauffage, notamment sur les bâtiments publics et privés. Cet investissement permettrait d'éviter l'installation de fermes photovoltaïques exploitées par des multinationales. Il serait également possible de mettre en place une **énergie renouvelable citoyenne** grâce à la mobilisation de **l'épargne locale**.

Photo de l'atelier participatif du 16 octobre 2020, à Apt.

Accompagner les acteurs du territoire dans la transition énergétique

L'objectif de l'ODD 7 est que les énergies renouvelables couvrent 50% de notre consommation énergétique en 2050. Cela passera par une réduction des consommations énergétiques et une augmentation des énergies renouvelables. Afin que la transition énergétique du territoire ait lieu, il faut **accompagner les acteurs**. Il s'agit d'accroitre le **soutien technique et financier aux collectivités** locales pour la rénovation énergétique de masse et de promouvoir les mesures d'évitement de la climatisation.

Un des freins à la transition énergétique est le **manque de retour sur investissements**, le manque de rentabilité à court terme après des rénovations par exemple. Une **réduction des impôts fonciers** pour les propriétaires qui réalisent des travaux d'isolation thermique ou installent des panneaux photovoltaïques serait pertinente. Un accompagnement des projets solaires coopératifs est à envisager.

Il faudrait également permettre aux **artisans chauffagistes** de se former et de devenir compétents dans le domaine des énergies renouvelables. Leurs nouvelles compétences acquises pourraient être récompensées par un **label**. Lorsque les collectivités organisent des réunions, il serait intéressant qu'elles organisent du **covoiturage** pour les participants et utilisent davantage les **outils numériques**. Durant la transition énergétique, il s'agira également de développer des **emplois verts** dans les collectivités.

Il existe de nombreux freins politiques à la transition énergétique. La **formation** et la **sensibilisation** des **élus** pousseraient ces derniers à s'engager davantage en faveur de la transition énergétique du territoire. Cela pourrait permettre de **simplifier** les processus administratifs et techniques qui semblent très complexes aux yeux des citoyens. Par exemple, des **contradictions** entre la protection du patrimoine, les paysages et les énergies renouvelables ont été évoquées.

Une agriculture moins énergivore et adaptée au changement climatique

Selon les participants, il est important **d'accompagner les agriculteurs** sur les mutations du territoire et le changement climatique. Cela permettra de lutter en partie contre la déprise agricole et la fermeture des milieux naturels. Il est également ressorti des discussions qu'une **aide** doit être apportée aux **jeunes agriculteurs** souhaitant reprendre des exploitations. Afin d'atteindre ces deux objectifs de développement durable sur le territoire, il faudrait développer une **agriculture économe en énergie grise**, non consommatrice d'intrants. Cette agriculture devra consommer en priorité l'énergie produite **localement**. Le développement de **l'agrivoltaïsme** est à développer.

Une réflexion est nécessaire afin d'adapter l'ensemble des filières agricoles au changement climatique. Cette réflexion devra prendre en compte **l'environnement** et les **paysages**. Il s'agira **d'inventorier** l'ensemble des **pratiques agricoles et d'élevages** adaptées au changement climatique.

Un territoire résilient au changement climatique

La question de l'urgence climatique a été abordé par quelques participants.
Il est urgent de réfléchir et de travailler sur la résilience du territoire face au changement climatique. Il s'agit **d'identifier les risques climatiques** sur le territoire afin de construire un **plan d'actions**. Ce plan d'actions permettrait de **prévenir l'impact** de ces risques climatiques sur le territoire. L'idée de **végétaliser** davantage les villes en créant notamment des **îlots de fraicheur** a été évoquée. Des petites **éoliennes individuelles** pourraient être implantées en villes. Il est nécessaire de travailler à la fois sur la question de l'atténuation des émissions de GES et sur des mesures d'adaptation au changement climatique.

Des actions sont à envisager afin de rendre la **filière bois** plus résiliente au changement climatique. Une meilleure **articulation** entre les projets locaux ainsi qu'une meilleure **coordination** entre les structures porteuses de ce projet est à développer. Par exemple, une meilleure articulation entre les projets locaux et le projet porté par **HYGreen** est à envisager.

Projet alimentaire territorial (PAT) – économie - Tourisme

Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

Cet atelier a été dédoublé en deux thématiques : « alimentation et économie » et « tourisme durable ». La partie suivante est axée sur les thématiques de l'alimentation et l'économie du territoire, soit uniquement sur **l'Objectif de développement durable n°2 « Zéro faim »** qui s'attache à éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable.

Lors de l'atelier les participants ont relevé l'importance de cet objectif pour que l'ensemble de la population puisse avoir accès à une alimentation locale de qualité. D'après eux, cet objectif passe par le maintien et la diversification de l'agriculture du territoire avec une transition vers une agriculture biologique.

Le Projet alimentaire territorial (PAT) du Parc naturel régional du Luberon (PNRL) vise à engager le territoire sur la transition agricole et alimentaire. Il mobilise de nombreux acetrus du territoire : collectivités, agriculteurs... . Ce projet réclame l'**implication d'élus porteurs au sein du PNRL**.

Agriculture

L'agriculture du territoire fait face à une forte diminution de l'installation de nouveaux exploitants. Des projets sont actuellement en cours pour répondre à cette problématique. La structure Terres de liens participe à cet objectif en mobilisant l'épargne locale citoyenne pour l'achat de foncier agricole et en les louant à bail à des agriculteurs. Le projet « Terre de lien » .des espaces tests sont un dispositif également présent sur le territoire. Un comité de coordination des acteurs tente également de garantir la transmission et l'installation dans le milieu agricole. D'après les participants de l'atelier, les nouveaux producteurs manquent d'**accompagnement et d'aide pour la recherche de financement**.

Les faibles revenus agricoles font partie des problématiques actuelles sur le territoire. L'association Solidarité paysans tente d'accompagner les agriculteurs afin de leur garantir des revenus minimaux. Le regroupement de producteurs en coopérative permet également de revaloriser valoriser les revenus. Les participants de l'atelier ont soulevé la nécessité de **mettre en évidence l'apport économique de l'agriculture sur le territoire** afin promouvoir sa valorisation. Les idées de **développer l'économie circulaire et la monnaie locale : « La Roue »** ont également été évoquées

La préservation du foncier agricole est également une problématique très présente sur le territoire. Plusieurs projets tentent d'éviter la perte de terres cultivables. Les PLU (Plans locaux d'urbanisme) et

les ZAP (Zones Agricoles Protégées) sont des outils qui participent à la préservation de ces espaces.et permettent notamment la préservation de ces espaces. D'autres actions pourraient être mises en place dans les années à venir comme la **création d'une zone de sauvegarde agricole** (seuil planché à ne pas dépasser), la **mise en place de subvention pour la remise en état de terre agricole vacantes** ou encore l'**achat de terres communales** par la SAPER ou Terre de liens. Ces actions nécessiteraient la **mise en place de diagnostics agricoles communaux** permettant notamment d'économiser le foncier agricole, de maîtriser l'étalement urbain et de maintenir les possibilités de développement des exploitations d'élevage.

L'atelier a également mis en évidence la volonté de certains acteurs de valoriser l'agriculture biologique. Des structures telles que Agribio, ADEAR (Associations pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural) ou encore le PNRL cherchent actuellement à promouvoir cette agriculture. Le passage à l'agriculture biologique pose des questions économiques pour les producteurs lors de la période de transition. La mise en place de **subventions immédiates** pour garantir des revenus aux agriculteurs lors de cette période est ressortie comme une solution à développer pour favoriser ce passage au bio.

Le territoire souhaiterait également promouvoir le retour de l'utilisation des races et espèces rustiques naturellement résistantes. Ce projet nécessite un **accompagnement logistique et financier des agriculteurs** pour la mise en culture et l'élevage de races/espèces libres de droit avec notamment la **création d'un conservatoire des semences rustiques**.

Valorisation de la production

Bien qu'une partie de la transformation de la production soit effectuée sur le territoire (fabrique de pâte à Montfuron avec un projet de transfert de cet atelier sur St Martin de Castillon de Saint-Martin de Castillon, jus de fruits, etc.), les participants de l'atelier ont mis en évidence le fait que cette transformation locale est encore insuffisante et pourrait pourrait être améliorée et diversifiée avec, par exemple, la **création d'un abattoir mobile** ou l'**aide à l'embauche de personnel lors des périodes de forte production** induisant une augmentation de l'activité de transformation.

La vente de produit locaux est bien développée sur le territoire. En effet, plusieurs points de ventes proposent ce type de produits : Luberon paysan, magasin de producteurs, marché paysan, etc. Les produits peuvent être mis en valeur par la marque « Valeurs Parc naturel régional du Luberon ». Cette vente pourrait néanmoins être améliorer avec la **création d'une maison des revendeurs autonomes** ou le **développement d'un support numérique de production locale** avec des volets tels que les producteurs et la modalité de commercialisation.

Alimentation

L'accès à l'alimentation locale de qualité dans les cantines est souhaité sur le territoire. Certaines communes, comme Saint-Martin de Castillon, tentent de relocaliser l'alimentation en favorisant les produits issus des circuits-court. Le projet « De la ferme à ta cantine », soutenu notamment par le PNRL, promeut également les circuits courts pour la restauration collective. Les participants de l'atelier ont émis l'idée de **créer des potagers bio dans le but d'alimenter directement les cantines**. Ces projets nécessitent des **financements** importants mais également l'implication des élus. La **formation de ceux-ci permettrait d'obtenir une volonté politique**.

Les idées d'un accès de tous à l'autoproduction avec la **création de jardins partagés agroécologiques** ou la **plantation d'un arbre fruitier par habitant** sont également ressorties de l'atelier. Ces autoproductions permettraient un accès à l'alimentation de qualité à une grande partie de la population.

La communication et la sensibilisation autour de l'alimentation et l'agriculture font partie du Projet alimentaire territorial. La cité vivante de l'alimentation (au Maquis) mène actuellement des actions de sensibilisation et d'échange sur ces sujets. Malgré cela, l'atelier a révélé un manque de démarches

éducatives lié au manque de subvention pour la création d'animations. Ces animations permettraient notamment de **sensibiliser la population au changement de comportement alimentaire** (lutte contre le gaspillage, question du « bien manger », etc.). Elles pourraient se concrétiser sous la forme de **festivals des initiatives** à l'échelle du Parc (comme « Luberon vivant » mais en plus large), de **fermes municipales pédagogiques et productives** ou d'**espace agri-culturel** mêlant culture et connaissance de l'agriculture.

Afin de répondre à l'ODD 2, les participants de l'atelier ont relevé la nécessité de **prendre contact avec d'autre territoire ayant mis en place des projets dont les impacts se sont avérés positifs** sur cette problématique.

Photo de l'atelier du 16 octobre 2020, à Apt.

Projet alimentaire territorial (PAT) – économie - tourisme

Cet atelier a été dédoublé en deux thématiques : « alimentation et économie » et « tourisme durable ». La partie suivante est axée sur le tourisme durable.

Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi et un travail décent pour tous

L'objectif de développement durable 8 « travail décent et croissance économique » s'attache à ce que la croissance économique n'entraine plus la dégradation de l'environnement dans les pays développés. A l'échelle du territoire il s'agit de promouvoir un développement économique et touristique harmonieux qui met en valeur les patrimoines naturels, paysagers et culturels du territoire. Notre territoire devra être porteur d'un tourisme durable qui crée de l'emploi et valorise les produits locaux.

Une diversité de territoires et de paysages à conserver

Notre territoire présente une **grande diversité d'espaces** et une **qualité de vie et d'accueil** importante. Il présente une diversité de patrimoines naturels et culturels, notamment des **paysages uniques identitaires** (qui ont forgé l'identité du territoire). Parmi les paysages identitaires, il y a notamment la géologie qui est exceptionnelle. Le Parc naturel régional du Luberon est labellisé Géoparc mondial par l'UNESCO. Cette diversité de territoires est une richesse à conserver. Pour cela il faudrait :

- Revoir le modèle économique selon cet ODD, de sorte qu'il soit plus facile de vivre sur le territoire et d'y travailler (encourager l'installation de nouveaux habitants)
- Réorienter l'économie locale pour qu'elle soit vraiment au service de la population locale. Cela peut passer par un développement des **circuits courts** qui permettrait d'accroitre l'attractivité touristique du territoire.
- Réinventer un tourisme local, par et pour les habitants. La crise sanitaire actuelle accroît cette tendance en favorisant un tourisme de découverte et de proximité.

Une cohérence territoriale du tourisme à trouver

Le tourisme est actuellement trop tourné vers le monde extérieur. Il y a de nombreux gîtes et résidences secondaires. A l'époque, il existait des **chantiers de jeunes** rassemblant des personnes extérieures au territoire. Ces jeunes étaient visités par leurs familles, qui découvraient alors le territoire.

Des personnes se sont installées de cette manière sur le territoire. La mise en place de nouveaux chantiers jeunes pourrait être un moyen de rénover le patrimoine bâti proprement, c'est-à-dire en respectant **l'identité architecturale** des bâtiments anciens (qui s'insère harmonieusement dans le paysage). Il faut également conserver des espaces naturels vierges de toutes activités humaines.

La **diversité des patrimoines naturels et culturels** pourrait permettre de développer un tourisme durable. La question de la **préservation des savoir-faire** et de la **valorisation de l'artisanat** est importante pour les participants et pourrait s'inscrire dans la démarche d'un tourisme durable sur le territoire. Les associations proposent des animations culturelles.

La pandémie a entrainé une sur-fréquentation touristique de certains sites majeurs du territoire (Colorado Provençal par exemple cet été) qui inquiète les participants souhaitant une meilleure **maitrise des flux touristiques**. Une plus grande diversité de transports permettant une **mobilité douce** est à envisager afin de désengorger certains sites touristiques victimes de leurs succès en faveur d'autres sites méconnus jusqu'alors.

L'approche touristique n'est pas assez typée pour certaines zones du territoire. En effet, les publicités sont trop générales, il faudrait davantage les cibler. Il convient de repenser l'approche touristique afin d'intégrer les **spécificités des territoires** et **de penser des liens** entre elles. Cela permettra d'éviter une standardisation du territoire. Il est nécessaire de travailler sur la **cohérence du territoire** et la mobilisation de **financements**.

Il existe des problèmes d'appropriation des enjeux tourisme/acteurs. Il est nécessaire de travailler la **relation entre développement, tourisme et culture**, car ce lien est encore trop peu présent dans les discours du parc. Rechercher à maintenir/retrouver une cohérence entre les activités humaines, l'environnement et le cadre de vie est important. Il est difficile de trouver un **emploi** dans les zones rurales, il faudrait donc diversifier davantage les emplois dans ces zones-là afin de permettre à tous d'accéder à un travail décent.

Au sujet du tourisme durable deux questions coexistent :

- Comment développer des projets par et pour la population locale ? Si certaines actions allant dans ce sens existent déjà, il faudrait en développer davantage.
- Comment entrer dans une démarche écoresponsable et durable ?

Photo de l'atelier du 16 octobre 2020 à Apt.

Valoriser les produits locaux

La population souhaite que les **produits locaux** (pain, vin…) soient davantage valorisés localement. En effet, il y a un manque de visibilité des produits du terroir. Une des solutions serait de structurer **l'offre agritouristique** en renforçant les liens entre les acteurs du monde agricole et les touristes. L'une des principales difficultés pour mettre en place cette structuration est de trouver des plages horaires convenant aux deux types d'acteurs : agricole et touristique.

La question des **labels et marques** (peu connue des participants) type valeur parc et esprit parc national a été abordé. Vaut-il mieux un label ou une marque pour valoriser nos produits ? Comment un produit est certifié localement ? Il faut plus de visibilité sur ce processus.

Une autre solution serait de mettre en place une **signalisation routière** des activités économiques locales afin d'informer davantage les touristes. Cependant, aujourd'hui il existe beaucoup de contraintes qui sont un frein à la mise en place des enseignes locales. L'augmentation de la visibilité des produits locaux peut se traduire par la création d'un **catalogue** permettant d'identifier tous les marchés, producteurs locaux. Des partenariats avec des agents de développement et l'office de tourisme seront judicieux dans ce projet. Il faudra également réfléchir à la mise à jour d'un tel document. Pour créer ce document, une recherche de financement peut être nécessaire afin d'ouvrir un poste ?? consacré à cette thématique.

Il semble nécessaire de sortir de la production « pigeon » destinée aux touristes et se **recentrer** sur la véritable production locale. Il semblerait que des **marchés soient trop dédiés aux touristes,** les producteurs locaux dont les produits ne sont pas suffisamment axés sur le tourisme peinent à trouver une place sur les marchés. Les places sur les marchés semblent être données en priorité aux forains (craint par les municipalités ?). Il faut savoir que la gestion des emplacements sur les marchés est compliquée à gérer pour les mairies. Ce fait est considéré comme scandaleux par les participants qui estiment qu'une réflexion est nécessaire sur l'équilibre entre visiteurs/visités sur les marchés. Il faut développer les magasins de producteurs régionaux (artisanat…).

Lutter contre la perte de la culture locale

Le phénomène **d'acculturation** inquiète également les habitants. Il est souhaité que la population s'approprie ou se réapproprie la culture territoriale. Il faut mettre en place un cinéma qui propose une programmation riche (de l'art et de la scène). Il existe un projet de développer un **cinéma itinérant** dans 12 villages qui permettrait de créer des liens interculturels et d'aller vers les populations.

Sensibiliser les touristes

Les participants craignent de possibles **dégradations des espaces naturels par les touristes**. En effet, si une partie des touristes est respectueuse de l'environnement qu'elle visite, certains touristes ne se soucient pas de leurs impacts sur la nature qui les entoure. Des dégradations ont déjà été observées et il s'avère difficile voire impossible de toucher et sensibiliser les touristes qui dégradent l'environnement. Les personnes travaillant dans le tourisme estime qu'il est aujourd'hui **difficile** de faire de la **prévention**. Les participants sont d'accords quant au fait qu'il faut **éduquer davantage les touristes** (par exemple faire un point respect dans les dépliants). Que mettre en place pour permettre l'éducation des touristes (sur les déchets…) ? Il faut créer un relais des informations. Cela peut passer par le remplacement des signalétiques (à accompagner d'un soutien financier) et leur uniformisation. Sur la question de la gestion des déchets en milieu naturel et le respect de l'environnement et des paysages, un document « La Luberon Attitude » et des panneaux d'information sur site informent le public à adopter une attitude respectueuse lorsqu'il fréquente les milieux naturels.

L'adaptation du comportement des visiteurs et des habitants au changement climatique est souhaitable. Des impacts sur la dégradation des paysages sont à anticiper. Mais comment sensibiliser les acteurs du tourisme/habitants/visiteurs à cette problématique ?

Anticiper les flux touristiques

Les **structures d'accueil sont insuffisantes** sur le territoire pour contrôler les **flux touristiques**. Cela est dû à un manque de moyens financiers et humains pour faire fonctionner les infrastructures. Le manque de moyens humains pourrait être légèrement compensé par la mise en place de **bénévolat**

(actions pour encourager et informer sur le bénévolat). La gestion des flux touristiques est une des principales inquiétudes portées par les participants. Une des solutions serait d'étaler le tourisme dans la durée, de le **désaisonnaliser**. Il faudrait également proposer des offres de séjours dont la durée augmente : aujourd'hui les touristes restent généralement 1-2 jours. Il faut développer l'offre de séjour sur le territoire du parc.

Un autre problème est que de nombreux villages paraissent non attractifs car sans commerces ni activités professionnelles. Lorsque des commerces sont présents dans les villages, ils sont fermés hors saison touristique. Il faudrait mettre en place des actions de coordination afin que les **commerces** s'organisent en **relais**. Cette planification permettrait d'avoir toujours une **activité économique** dans le village. Une **campagne de communication** sera nécessaire pour informer les touristes de l'ouverture des commerces toute l'année.

De plus, certains **sites** sont **sur-fréquentés** par les touristes, victimes de leurs succès, alors que d'autres ne le sont pas assez. Il faudrait donc valoriser davantage des sites qui ont un potentiel touristique mais restent encore méconnus du grand public. Il serait intéressant de développer plus d'**interprétation des sites du** territoire. Il serait pertinent de **cartographier/répertorier** les endroits stratégiques pouvant être significatifs pour le tourisme (patrimoine, gastronomie…). Cela a été fait en partie par le parc qui a créé **« le site Chemins des parcs » qui est actuellement disponible auprès du grand public. Un point relai du site Chemins des Parcs a été installé dans les locaux du nouvel Office de Tourisme Pays d'Apt Luberon.** Il est nécessaire de transposer des actions effectuées sur la partie parc à l'ensemble du territoire.
Il faut également préserver les espaces vierges d'activités humaines et les protéger des convoitises des projets de loisirs touristiques. Si cela est nécessaire il faut se doter de moyens financiers pour contrer certains projets contraires au CTE, au DD.

Il conviendrait de **diversifier l'offre touristique** afin de l'inscrire dans la durée et non la saisonnalité. La présence de la Réserve Internationale de Ciel Etoilé (RICE) permettra de développer **l'astro-tourisme.** Un enjeu serait de créer des **guides labelisés** pour communiquer auprès des visiteurs sur l'astronomie. Des guides et accompagnateurs labellisés « Star Guide » organisent des visites du ciel étoilé auprès du public touristique et des habitants. Des actions sont à mettre en place afin de faire connaitre les endroits stratégiques pour l'astro-tourisme, s'équiper et relier les acteurs (programme LEADER ?) afin qu'ils coopèrent. Il serait également intéressant de revitaliser **l'application mobile** crée à Saint Michel sur l'astronomie. Comment travailler sur un séjour d'astronomie ?

Développer la mobilité douce

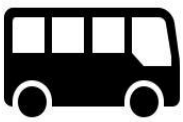

En ce qui concerne la **mobilité douce**, le territoire manque de transports pour que les citoyens soient écoresponsables. Il est difficile de se garer en voiture, les villages sont engorgés. Les visiteurs comme les habitants aimeraient ne pas être dépendants de leurs voitures. Il faut donc réfléchir aux mobilités douces, quotidiennes et touristiques, possibles sur le territoire. Cela peut être le développement de pistes cyclables, notamment **l'euro vélo route,** afin de faire du vélo au quotidien. Le réseau de **bus** est à développer. La mise en place de **covoiturage**, occasionnel et au quotidien est à encourager. Il faut également noter que l'accès au territoire, de l'extérieur, est difficile.